

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

## PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE POUR L'ANNÉE 2023

La loi NOTRe du 07 août 2015 a modifié les modalités de présentation du « Débat d'Orientation Budgétaire » en le remplaçant par le « Rapport d'Orientation Budgétaire ».

La tenue de ce rapport d'Orientation Budgétaire est désormais obligatoire et doit faire l'objet d'un débat dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif.

Ce Rapport d'Orientation Budgétaire n'a aucun caractère décisionnel, mais doit néanmoins être transcrit par délibération afin que le représentant de l'État puisse s'assurer du respect de la loi.

Pour cela, il est transmis au Préfet et doit également faire l'objet d'une publication.

Ce Rapport d'Orientation Budgétaire nous permet de présenter les orientations de l'année à venir, les axes de travail et de réflexion que notre CCAS pourrait mettre en œuvre ainsi que la ligne de conduite et les objectifs fixés par la collectivité.

Comme chaque année, le budget du CCAS sera, cette année encore, alimenté par le budget principal de notre commune.

2022 a vu les actions, ateliers et animations retrouver leur cours normal.

Je citerai le banquet des aînés qui accueille des convives de plus en plus nombreux, même si en 2022, des problèmes de santé de dernière minute ont empêché la participation de certains inscrits. Je pense au voyage des aînés, à l'après-midi dansant de la semaine bleue qui a rencontré un vif succès. Je ne citerai pas l'ensemble des ateliers qui rencontrent également beaucoup de succès et font le plein d'inscrits à chaque fois.

Seul petit bémol, la difficulté à faire participer nos bénéficiaires au jardin partagé. Des décisions ont été prises en fin 2022 et il semble que celles-ci commencent à porter leurs fruits.

Côté finances le compte administratif 2022 présente :

En section fonctionnement : un déficit de 8 528,58 €

En section investissement un excédent de 39 229,74 €

Globalement, le compte administratif 2022 du CCAS

présente un excédent de 30 701,16 €.

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le



ID : 062-216202630-20230331-DCCAS2023\_051-DE

Pour 2023, nous avons déjà abordé la programmation des ateliers, actions et animations et fixé les dates.

Néanmoins et dans le cadre de ce rapport d'orientation, permettez-moi de vous les présenter à nouveau.

Nos aînés ont visité la distillerie à Houlle et ripaillé à la Guinguette de Tilques le jeudi 23 mars 2023 où ils ont pu présenter l'étendue de leurs talents de danseurs.

Un atelier alimentation en 6 séances sera présenté par PRÉVART en mars et avril (pratique et théorique) : au programme : bien manger pour bien vieillir.

En février et Juin : Un atelier proposé par l'association UROC « Notre vie quotidienne dématérialisée », bon usage du numérique.

Le 9 mars : Démonstration de la tablette ARDOIZ par LA BANQUE POSTALE, outil numérique adapté aux séniors.

Des ateliers « animations séniors » avec DEFI AUTONOMIE SENIORS :

En mars Tablette numérique

En avril Prévention routière « séniors au volant »

En juin Marche nordique.

En octobre, place à la traditionnelle SEMAINE BLEUE :

Le 1<sup>er</sup> octobre : banquet des aînés

Octobre : après-midi jeux et atelier mémoire

Le 18 octobre : goûter dansant

Un contact sera pris par Florence avec l'association BRAIN UP pour la mise en place d'une animation selon les thèmes qui nous seront proposés.

Je ne nommerai pas ici l'ensemble des associations et organismes qui tiennent des permanences tout au long de l'année dans notre maison pour tous. Je citerai quand même le Pimms Médiation qui est présent sur le parking de la maison pour tous, les 4<sup>ème</sup> mardis de chaque mois.

En décembre les colis de Noël seront distribués dans les mêmes conditions que ces dernières années.

Je citerai également l'atelier sport santé pour nos séniors qui, même s'il dépend du service jeunesse, rencontre également un beau succès et vient compléter la programmation de notre CCAS.

Cette liste d'actions développée par le CCAS n'est pas exhaustive. Il est bien évident qu'elle peut être abondée au cours de l'année par un projet que notre conseil d'administration souhaiterait développer.

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le



ID : 062-216202630-20230331-DCCAS2023\_051-DE